

Visite d'une délégation militaire algérienne



Une délégation militaire algérienne conduite par le Colonel Haleb Moustapha, commandant l'Ecole Nationale Technique Aérienne, accompagné de deux officiers supérieurs a effectué un séjour dans

notre pays du 15 au 18 juin 2008.

Durant son séjour, la délégation algérienne a notamment eu une réunion de travail à la Direction de l'Air et visité la Base Opérationnelle d'Atar. Cette visite rentre dans le cadre de l'exécution du programme d'activités bilatérales au titre de l'exercice 2008.

Une délégation de la commission européenne reçue par le CEMN

Une importante délégation de la commission européenne, composée de MM. RICHARD Jean-François, HOST Benoît, ROBINE Gilles, BALLAND Raphaël, MARANINCH Jean-Paul, VENTURA Joao Paulo, MERKER Michael, en visite de travail de 3 jours dans la capitale, a été reçu par le Général Mohamed O. Cheikh Mohamed Ahmed, CEMN pour discuter du renforcement des capacités de réaction de notre Armée. Cette délégation était accompagnée par M. GEZA Stramer, chargé d'affaires de la délégation de la commission européenne à Nouakchott.

Les Mourabitounes célébrés en Espagne

Sur invitation de l'Etat-major général des armées espagnoles, une mission de l'armée nationale, composée du Colonel Limam O. Dahmed, attaché militaire en Espagne, du médecin colonel Teyib O. Mohamed Mahmoud et du colonel Teyib O. Brahim, a assisté à Uclès du 28 au 31 mai 2008 à la célébration du 9ème centenaire de la bataille d'Uclès ayant opposée les Almoravides aux Chrétiens en 1108.

La plaque commémorative de cette fameuse bataille, où les Almoravides furent vainqueurs, a été dévoilée conjointement par Son Excellence Sidi Mohamed Ould Boubacar, ambassadeur de Mauritanie en Espagne et le général de corps d'armée Félix Sanz Roldan, chef d'Etat-major général des forces armées espagnoles, originaire de la localité, en présence de la maire de la cité antique, Mme Ana Maria Galvez Bermejo. Au cours de son allocution, l'ambassadeur mauritanien en Espagne a déclaré : "l'événement historique que nous célébrons aujourd'hui est le symbole de notre culture commune; la Mauritanie, berceau des Almoravides et l'Espagne où ils ont joué un rôle important qui appartient désormais à la postérité. En somme notre histoire commune a engendré une culture féconde". Le général Félix Sanz Roldan a,



L'ambassadeur de Mle et la maire d'Uclès

de son côté, déclaré : " au moment où cet événement est célébré sur cette terre, neuf siècles auparavant, deux civilisations universelles se livraient bataille; la civilisation musulmane et la civilisation chrétienne...nous devons donc méditer...les adversaires d'hier sont aujourd'hui amis. Nous devons donc nous féliciter de notre passé andalou car nous avons beaucoup appris des 8 siècles de la présence musulmane en Espagne. Peut-être avons-nous acquis la personnalité que nous avons exportée par la suite vers l'Amérique Latine."

Le MDN en visite au Soudan

Monsieur Mohamed O. Mohamed Lemine, ministre de la Défense nationale, a effectué une visite au Soudan du 20 au 27 mai 2008, sur invitation de son homologue soudanais le général Abderrahim Mohamed Housein. Cette visite était l'occasion de discuter les voies et moyens de renforcer la coopération bilatérale existant entre ces deux pays.



Le génie en fête

Le génie militaire a commémoré, le 10 mai 2008, la date anniversaire de sa création. Le Chef d'Etat-major National y était représenté par le chef du 3ème Bureau. Après la levée des couleurs, les nombreux invités ont assisté à un défilé suivi d'un exposé relatif aux missions et activités du Génie militaire. La cérémonie a été clôturée par un repas de corps.



Une équipe de L'OTAN à L'ENEM



Une délégation de l'OTAN a animé une série de conférences à l'intention d'officiers supérieurs et cadres des Forces armées.

Les enseignements dispensés étaient axés sur la terminologie militaire adoptée par les pays de l'OTAN.

Rappelons que cette visite s'inscrit dans le cadre des activités de l'Ecole Nationale d'Etat-major, programmées pour l'année 2008.

Passation des consignes au CFTAN

Le Chef d'Etat-major National Adjoint, le Colonel Ely Ould Mohamed Vall, a présidé, le 2 juin 2008 au Centre de Formation Technique de l'Armée Nationale, la passation de commandement entre le Lt-colonel Cheikh Ould Mohamed Ould Jiddou, commandant sortant et le Colonel Sidi Ould Sidi Mohamed, son remplaçant.

Après avoir reçu les félicitations du CEMNA pour le travail accompli durant son commandement, le commandant sortant a demandé à l'ensemble du personnel de continuer à donner le meilleur d'eux-mêmes pour accomplir leurs missions avec professionnalisme et dévouement et souhaité à son successeur, un parcours plein de succès.



Entretiens avec le G^{al} Emmanuel BETH

Le Général français Emmanuel Beth, Directeur de la Coopération Militaire et de Défense, a effectué une visite de travail en Mauritanie, du 22 au 26 juin 2008. Au cours de cette visite, il a été reçu par son Excellence Monsieur le Président de la République, le Ministre de la Défense et le Chef d'Etat-major National. A l'issue de ces entrevues, le Général Beth a bien voulu répondre aux questions d'AEJ.

Mon général, dans quel cadre s'inscrit cette visite en Mauritanie ?

J'entreprends actuellement une série de visites dans un certain nombre de pays frères d'Afrique et d'Asie qui entretiennent des relations privilégiées avec la France. Ma venue ici rentre dans le cadre de ces visites qui ont pour but de faire le point de la coopération militaire.

En votre qualité de Directeur de la Coopération Militaire et de Défense, que pensez-vous du niveau de cette coopération entre la France et la Mauritanie ?

Il est un peu tôt pour moi de brosser un état des lieux. Toutefois, je peux vous dire d'ores et déjà, qu'à la suite des entretiens que j'ai eus aussi bien avec votre ministre, qu'avec le CEMN mais également avec nos coopérants, et au regard des retours que j'en reçois à Paris, c'est une coopération qui se déroule dans d'excellentes conditions, avec un bon rapport coût - efficacité. Quatre coopérants, ce n'est pas beaucoup à l'échelle d'un pays, mais ils font un travail remarquable dans un excellent climat de



Le G^{al} Beth au Palais présidentiel

partenariat. Je pense que ce qui permet d'être efficace, c'est essentiellement la qualité de la relation bilatérale entre la France et la Mauritanie. Plus qu'une amitié, c'est une solidarité, une fraternité d'armes entre nos deux pays qui permettent d'inscrire cette coopération dans un cadre extrêmement positif. D'où l'intérêt et la satisfaction pour moi de venir ici pour la concrétisation de nouveaux projets à travers de financements au profit des formations tels que le 1er Bataillon des Commandos Parachutistes et l'Ecole Militaire Interarmes.

La Mauritanie est aujourd'hui engagée dans un cadre multilatéral à travers le partenariat avec l'OTAN et

l'initiative 5+5, quel apport la France peut-elle lui apporter dans ce cadre ?

L'action de la France s'inscrit parfaitement dans ces grands ensembles multilatéraux. Elle joue son rôle à sa manière aux côtés de la Mauritanie. L'initiative 5+5, dans laquelle, la Mauritanie joue un rôle important, est appelée à servir de structure pilote au grand projet de " l'Union pour la Méditerranée ", initiée par la France. Au titre du partenariat avec l'OTAN, la France a décidé d'être Nation pilote de la Mauritanie pour le Trust Fund, qui traite des munitions obsolètes en Mauritanie. Ainsi donc, la France, en s'appuyant sur la qualité de ses relations bilatérales cherche à promouvoir ces relations multilatérales. De mon point de vue, on ne peut pas développer le multilatéralisme sans s'appuyer sur les relations bilatérales qui, à bien des égards, restent incontournables pour atteindre des résultats concrets.

Propos recueillis par le CNE Mangassouba

Visite du ministre sud-africain de la défense

Monsieur Lokota Masyo ministre sud africain de la Défense, à la tête d'une importante délégation, a effectué une visite en Mauritanie du 17 au 18 juin 2008, sur invitation de son homologue mauritanien Monsieur Mohamed Mahmoud Ould Mohamed Lemine.

Les deux délégations ont passé en revue les relations militaires



bilatérales et les voies et moyens de les redynamiser. Un protocole d'accord a été signé par les deux parties dans le cadre d'une plate-

forme de concertations en vue d'une coopération diversifiée. Des sujets d'ordre général ainsi que les défis auxquels les deux pays font face ont été abordés.

Le ministre sud-africain a dit toute la disponibilité de son pays à accompagner les efforts de la Mauritanie dans tous les domaines, notamment ceux entrepris dans le cadre de la protection aérienne et maritime et l'amélioration du niveau militaire de nos forces.

Passation de commandement

Par décret présidentiel en date du 13 mai 2008, le général Mohamed O Cheikh Mohamed Ahmed est nommé chef d'Etat-major National en remplacement du colonel Félix Negri nommé chef d'Etat-major de la Garde Nationale.



L'Ecole de Défense nigériane en visite en Mauritanie

Une équipe de l'Ecole Nigériane de Défense, composée d'une vingtaine de stagiaires et de leur encadrement, a effectué un voyage d'étude dans notre pays du 8 au 15 mai 2008. Cette équipe s'est rendue à Nouadhibou pour une visite touristique au cap Blanc, au centre de pêche sportive ainsi qu'à la base Marine et au Port Autonome. A Nouakchott, la délégation a effectué une visite au musée national où des informations détaillées sur le patrimoine culturel de la Mauritanie leur ont été données.

Visite de prise de contact du CEMN



Le CEMN, lors de son passage au 4^{ème} Bureau

Le Général Mohamed O. Cheikh Mohamed Ahmed, Chef d'Etat-major National, a effectué, durant le mois de juin 2008 et en début du mois de juillet, une série de visites de prise de contact à l'Etat-major National et dans les différentes formations de la garnison de Nouakchott. Ces visites ont permis au CEMN de s'enquérir des conditions de travail. Il a, à chaque fois, exhorté le personnel à accomplir son devoir avec patriotisme et promis que des efforts seront entrepris sans tarder pour améliorer ces conditions.

La bataille d'Uclès

Une culture commune bâtie sur les vestiges d'une guerre

Le vendredi 29 mai 1108 aux environs de 6 heures du matin débuta l'une des batailles les plus marquantes de l'histoire de la présence musulmane en Espagne.

En effet les armées Almoravides conduites par Aly ibn Youssouf Ibn Tachifin, livrèrent une guerre sans merci contre le roi d'Espagne Alphonse VI. L'issue de cette confrontation tourna à l'avantage des almoravides.

L'offensive almoravide avait pour objectif de soumettre la partie Est de l'Espagne du côté de Valence, sur laquelle ils avaient étendu leur domination en 1102, devenant du coup un prolongement de l'Etat Almoravide dont l'étendue à cette époque, englobait le sud-Est et quelques localités du nord de l'Espagne.



Pour mettre en exécution leur plan d'offensive, les almoravides placèrent à la tête des armées Tamim, gouverneur de Grenade et frère d'Aly ibn Youssouf. Les armées almoravides se composaient des armées de Cordoue commandée par Ibn Aly Ranq, des troupes de Murcia sous le commandement d'Abou Abdallah Med Issa en plus de celles de Valence dirigées par Abdallah Ibn Fatima. Les armées Almoravides firent jonction au lieu dit BAEZA situé à mi-parcours entre les 4 émirats Almoravides.

Après échafaudage de tous leurs plans, la grande offensive pour laquelle ils s'étaient préparés, pouvait enfin commencer.

Après une marche longue et éprouvante, les troupes d'avant-garde almoravides atteignirent les abords d'Uclès, situé à 100 km au Sud -Est de Madrid.

Comme le prévoyait leur plan, Uclès était la 1^{ère} localité envahie de manière brusque et violente. L'effet de surprise a provoqué un choc au sein de troupes d'Espagne dont la majorité avait battu en retraite. Ayant appris la nouvelle, Alphonse VI décida

d'envoyer une importante armée conduite par ALBAR FANEZ dans le but de mettre fin au siège des musulmans autour d'Uclès. Handicapé par une blessure, le roi ne pouvait conduire ses armées sur le champ de bataille. Alors pour relever leur moral, il ordonna à son fils unique et héritier du trône, à peine âgé de 12 ans d'accompagner les troupes engagées pour affronter les musulmans.

Lorsque les troupes chrétiennes atteignirent Uclès, celles des Almoravides avaient déjà pris les devants. Aux environs de 6 heures du matin, le 29 mai 1108, l'offensive musulmane était imparable, leur dispositif se répartissait ainsi: les troupes de Cordoue étaient en tête, les flancs étaient constitués des troupes de Murcia et de celles de Valence tandis qu'au même moment, Temim Ibn Youssouf Ibn Tachifin, à la tête de l'armée de Grenade, attaquait le centre du dispositif adverse. Les troupes Almoravides avaient adopté un dispositif si organisé qu'il leur permettait d'attaquer et de se replier dans une parfaite mise en scène.

Dès les premiers instants de combat, les troupes espagnoles ont contraint l'avant-garde Almoravide au repli.

Mais c'était sans compter sur les troupes de flanc de Murcia et de Valence qui avaient resserré leur étau sur les chrétiens. Au même moment, les troupes de Grenade, avec l'aide des troupes de Cordoue, attaquèrent de front. Une tactique aux allures de la bataille de CANNES où Hannibal avait anéanti l'armée romaine.

Aujourd'hui, 9 siècles après cette bataille historique, les Espagnoles fêtent avec faste cet événement comme faisant partie de leur propre histoire, en y associant des officiers mauritaniens, descendants des Almoravides.

Aujourd'hui la Mauritanie et l'Espagne sont liées par des relations privilégiées et des aspirations communes pour la construction d'un espace méditerranéen viable où régneront la paix, le respect de l'autre et celui des droits de l'homme.

Sommaire

Editorial	3
Rétrospective	5
- La bataille d'Uclès.....	5
Info FARIM	
- Passations de commandement à l'EMN.....	6
- Visite à Nkt du DCMD.....	7
- Le ministre de la Défense sud-africain en Mie.....	7
Focus	
- La Gendarmerie Nationale.....	10
Armée et nation	
- La 3ème Région Militaire.....	12
Ressources Humaines	14
Santé	
- La appendicite aiguës.....	16
L'Evènement	
L'AVÉRAN célèbre la journée de l'enfant.....	17
Veille Scientifique et technologique	
- Charte de l'utilisateur des systèmes informatiques de l'AN..	18
Mémoire Militaire	
- Interview colonel Dia Amadou Mamadou.....	20
Notions et concepts	
- La pratique du sport dans l'unité.....	22
Etudes & Recherches	
- La désinformation comme arme stratégique.....	24
Tribune Libre	
- Comment rapprocher l'Armée et la Nation.....	26
Sports	27



AKHBAR

Jeich

Revue éditée par
l'Etat major national



Directeur de publication

Colonel teyib ould brahim

Rédacteur en chef

Lt-Colonel Aref

Secrétaire de Rédaction

Cne Thiady Mangassouba

Rédaction

Cdt Yacoub Ould Souleimane

Cnt Lif mouhamed Diadié

Cne Thiady Mangassouba

Saisie

Adjr Brahimi Ould M'Beirick

Q/M Aida M'Bengue

Photos

Adjr Khalifa - Adjr El ide - Sgt Mahfoudh,

Barahim, Bekaye, Ahmed Youra, Ahmed

Correction

AMI

Maquette/PAO

Abad

Distribution

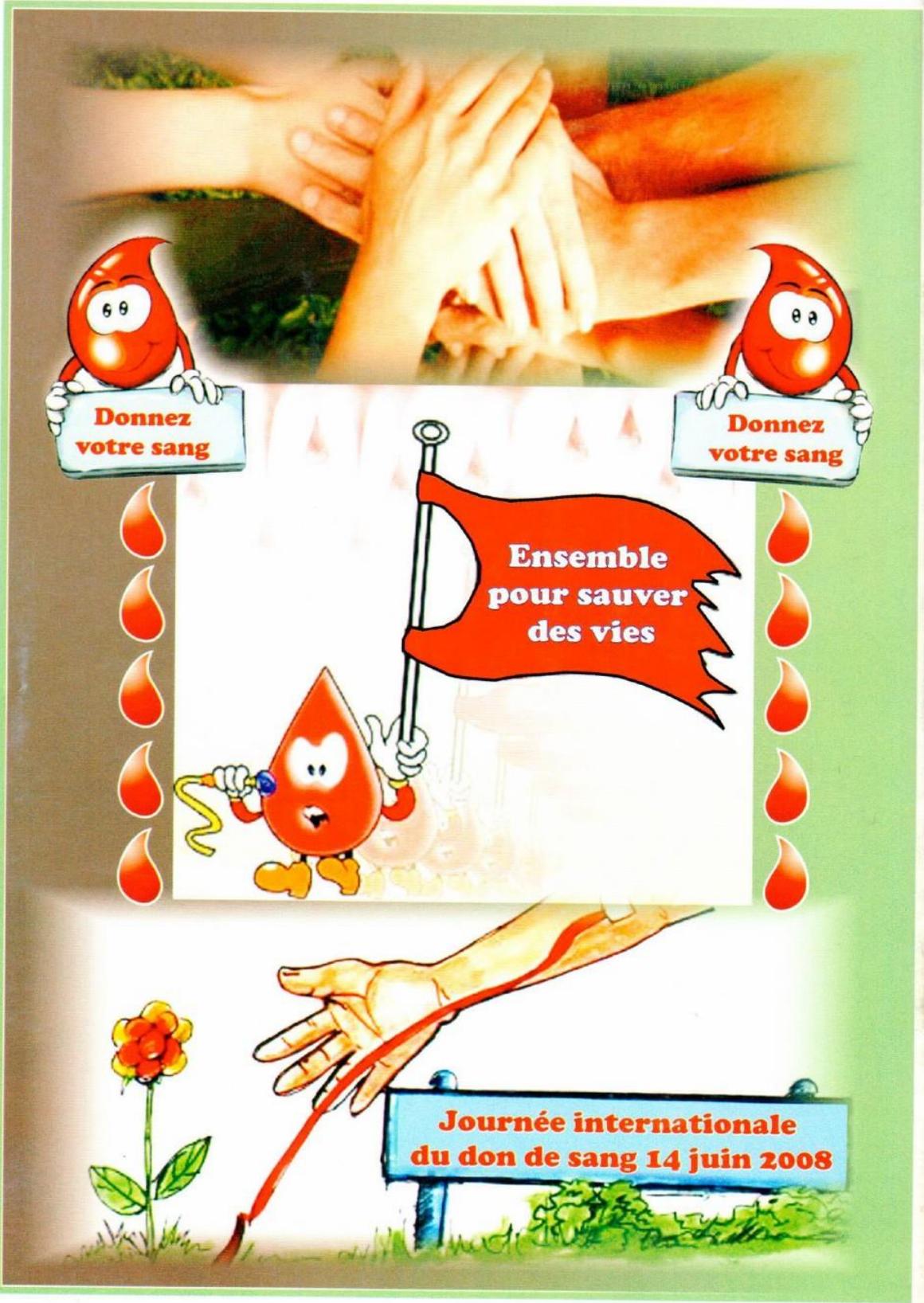
A/C Oumar Ould Boudy - S/C Ahmed Ould Biram

- Cal Mahfoud Ould Cory

AKHBAR **Jeich**

Dcrp@mauritel.mr BP: 208 Tel: 222 524 46 41





**Donnez
votre sang**

**Donnez
votre sang**

**Ensemble
pour sauver
des vies**

**Journée internationale
du don de sang 14 juin 2008**

**GRADES ET APPELLATIONS DES OFFICIERS
MEDECINS (PHARMACIENS, CHIRURGIEN DENTISTE ET
VETERINAIRES MILITAIRES)**

le grade est précédé du domaine de la spécialité: exemple pharmacien colonel



Officiers généraux

Général de brigade



**Officiers
supérieurs**



Commandant



Lieutenant-colonel



Colonel



**Officiers
subalternes**



Sous-lieutenant



Lieutenant



Capitaine

Editorial

L'école et les forces armées

Les efforts déployés par les pouvoirs publics pour sortir le système éducatif de sa longue léthargie à travers l'organisation prochaine des états généraux de l'éducation, suscitent beaucoup d'espoirs pour l'avenir de notre école qui vit depuis quelques années des moments difficiles. En effet, tout le monde s'accorde sur la dégradation et le recul du système éducatif. Tout le monde reconnaît la régression du niveau de formation des enseignants et la baisse du niveau des élèves.

Malgré les multiples réformes et restructurations entreprises au cours des dernières décennies un sentiment général d'insatisfaction envers le système éducatif règne et le modèle d'école nationale dont nous étions si fiers, a subi l'épreuve du temps. Sans doute des omissions importantes ont été faites et des erreurs graves commises, mais aussi l'enthousiasme et la passion de ceux qui s'y consacrent se sont émoussés et l'on sait par expérience que rien n'est possible dans l'éducation en l'absence de ces deux éléments.

Il est incontestable que la tenue prochaine de ces journées constitue un prélude à toute action d'envergure dans le domaine et que leur succès dépendra de la participation de tous (experts, élèves, parents d'élèves, société civile, syndicats, acteurs politiques... etc.). Mais aussi, des forces armées nationales qui ne peuvent être indifférentes à ce sujet et doivent y apporter leur contribution, aussi modeste soit-elle, étant donné qu'elles sont elles-mêmes au cœur du débat en leur qualité de :

- citoyens interpellés par tous les problèmes posés au pays notamment lorsqu'il s'agit d'un domaine aussi sensible que l'éducation nationale;
- parents d'élèves responsables de l'avenir de leurs enfants, auxquels ils doivent assurer un enseignement de qualité;
- employeur, qui doit chercher les meilleurs profils pour répondre aux besoins annuels des écoles et centres en recrues aptes, compétentes et de bonne moralité;
- acteur social soucieux du devenir du pays et attentif à la finalité de l'action pédagogique qui est l'Homme, le citoyen et le combattant de demain.

Pour que l'école change en profondeur, il ne suffit plus de prendre acte de ces insuffisances, mais de travailler à leur amélioration tout en prenant en compte les soucis de l'institution militaire partenaire de l'école et premier bénéficiaire de ses services. Ceci est possible à travers l'adoption d'un certain nombre de mesures

plus urgentes consistent à :

- renforcer le programme de formation civique pour former des citoyens impliqués dans le projet national ;
- favoriser l'apprentissage des langues (anglais, français, espagnol, chinois...);
- développer les activités physiques et sportives pour avoir des hommes sains de corps et d'esprit ;
- valoriser la formation professionnelle et technique et développer la culture scientifique et technologique ;
- initier les élèves aux nouvelles technologies en vue de mieux les préparer au marché du travail ;
- faire de la socialisation de l'élève un volet essentiel de la mission éducative en mettant l'accent sur la formation des citoyens responsables et engagés, intégrés à la société mais aussi capables de la transformer ;
- redéfinir les missions de l'école en matière d'enseignement religieux.

Certes, la réussite de ces journées permettra à l'école mauritanienne de redevenir ce qu'elle était : un lieu d'émancipation, un facteur d'épanouissement et un vecteur de promotion mais aussi de se réconcilier avec sa vocation principale d'espace de transformation des âmes et de centre de façonnement des corps et des esprits.

Premier lieu d'intégration des jeunes dans la société, l'école a une responsabilité particulière en ce domaine mais elle ne peut être la seule. Si elle doit porter les valeurs reconnues et défendues par la société, promouvoir une nouvelle conception de l'ordre public dans un sens plus général, elle doit agir en liaison avec les autres institutions de l'Etat chargées de la promotion et de la défense des mêmes idéaux, notamment les forces armées qui partagent avec elle un même objectif : la liberté.

En effet, par l'instruction qu'elle dispense, l'école forme l'esprit critique, la capacité de jugement et l'aptitude au dialogue. Elle prépare ainsi les jeunes au libre exercice de leurs responsabilités de citoyens. Les forces armées de leur côté, visent avant tout à garantir l'indépendance de la Nation, sa capacité à se déterminer elle-même et à faire respecter ses choix, bref sa liberté. Et parce qu'elles ont une finalité commune, école et forces armées doivent apprendre à travailler davantage ensemble.

dont les

Lt-Col Aref



II Lettre de remerciement du Colonel Chérif El Oualide Mbodje

Commandant la zone militaire n°4 (Sénégal) à propos de la parution de l'article consacré aux patrouilles conjointes (voir AEJ N°009, mai-juin 2008).

"...L'article relatif aux patrouilles simultanées et conjointes paru dans ce bimensuel constitue une preuve de l'importance que les armées mauritaniennes accordent à nos activités communes. C'est le lieu de rappeler que ces patrouilles sont appréciées et saluées au plus haut niveau de nos hiérarchies respectives. Je vous en remercie et vous réitère mon entière disponibilité pour le renforcement des excellentes relations de coopérations et de fraternité d'armes entre nos Armées..."

II Vous nous aidez Messieurs, continuez

Faisant partie des doyens de la presse privée mauritanienne pour avoir fait mes premiers pas dans la profession à la fin des années 80, je trouve que Akhbar El jeich a franchi en un laps de temps, un parcours exceptionnel, aussi bien dans sa forme que son fond. Nous de la presse indépendante, avons toujours eu besoin d'un outil de cette envergure pour nous informer des activités de notre armée. Une opportunité qui nous permet de jouer notre rôle de relayeur à l'effet de porter l'information, la vraie information à l'attention de notre public. Il faut le reconnaître, chacune de vos éditions, constitue pour nous, une incommensurable source d'informations, toutes vérifiées. Continuez dans l'effort, vous nous aidez.

Oumar El Moctar / Directeur de Publication de L'Authentique

II Bravo!

Cela fait déjà quelques mois que je suis pas à pas les parutions de "Akhbar El Jeich", une revue qui nous informe avec plaisir la diversité sur la vie de nos forces armées. Chaque parution de votre agréable journal est pour moi une découverte. Je trouve que la rédaction de ce bulletin, d'une excellente facture appelle de ma part des félicitations que j'adresse particulièrement à l'équipe qui veille à sa composition.

Aussi bien la maquette du journal que la charte graphique sont de qualité exceptionnelle.

Je note sur ce point un très grand progrès perceptible au fur et à mesure de votre évolution. Par rapport au premier tirage, je trouve que le dernier numéro de mars- avril 2008 dénote d'un grand souci de perfection et sur ce plan je vous dis Bravo.

Je vous souhaite plein succès et une bonne continuation.

Cheikh Aïdara / Rédacteur en chef de L'Authentique Quotidien

La revue El Akhbar El Jeich qui est à son 8ème numéro participe grandement à l'ouverture de notre armée sur la communication, devenue aujourd'hui un impératif. Bien faite, riche et agréable à parcourir, la revue est un appréciable moyen pour faire connaître la grande muette au public à travers la couverture de ses différentes activités.

A mon humble avis, la revue gagnerait à être plus proche du monde civil en ouvrant ses colonnes à des journalistes ou d'autres activités des droits de l'homme et de la société civile. Ceci aura pour conséquence d'instaurer un dialogue entre ces deux mondes, qui mettra fin à une certaine incompréhension qui prévaut dans les relations entre les militaires et les civils et qui n'a aucune raison d'être.

Pour autant, l'on ne peut qu'encourager la revue Akhbar El Jeich à persévérer dans son chemin ; à mieux se professionnaliser et surtout à donner plus de place au passé glorieux de notre Armée Nationale. Il serait plus que souhaitable que le souvenir de ceux qui ont marqué l'Armée et partant la Nation soit magnifié et présenté aux Mauritaniens comme modèle au moment où les grandes valeurs s'effritent.

Je ne saurai terminer sans avoir une pensée pour tous les soldats de l'ombre qui participent à la défense de la patrie et à sa construction et qui méritent de nous plus que le silence assourdissant d'aujourd'hui.

Pour cela aussi, nous félicitons Akhbar El Jeich, qui, souvent, rend un hommage mérité à ces martyrs oubliés, à ses hommes de troupes, sous-officiers et officiers valeureux ; chacun dans son domaine.

Bamba Ould Mohamed Maghreïb Quotidien



Chronique de l'A/C Guèye Mamadou:

3^{ème} partie

Le lendemain nous fîmes mouvement sur Atar où une surprise de taille nous attendait. Au QG il y'avait des têtes nouvelles : de nouveaux éléments étaient affectés dans notre formation, dont deux unités constituées venant de Ain Bintili.

Ces unités étaient commandées, l'une par feu le colonel Mohamed Lémine O/N'Diayane, et l'autre par le colonel Ely, tous deux lieutenants à l'époque. Il y'avait aussi d'autres officiers sans troupe, dont feu capitaine Mohamed Vall O/Lembrabott et Niang Harouna, tous deux lieutenants aussi.

L'unité du Lieutenant N'Diayane fut acheminée de nuit sur Ouadane où elle devait s'installer en défensive. Pour mon édification personnelle, je décidais d'aller aux nouvelles vers le secrétariat du QG où j'avais mes entrées ; de là je compris que l'articulation d'un sous groupement d'intervention était en gestation : un sous groupement appelé à intervenir partout où besoin se ferait sentir.

Des permissions, appelées à l'époque permissions de spectacle, nous furent accordées pour nous détendre.

Un jour, vers 13 heures, nous fumes mis en alerte rouge et vers 16 heures nous fîmes mouvement sur Chinguitty. D'après des renseignements obtenus grâce à la diligence d'un berger de chameaux,

des véhicules non identifiés se seraient dirigés vers cette ville pétrie d'histoire. Arrivés au niveau de Tweidirguilt, à mi-chemin entre Amokjar et El Gara Lhamra, notre élément de tête essuya des tirs, sans effets, sauf celui de nous permettre de repérer les tireurs et de nous mettre en disposition de combat. Ainsi donc voilà enfin cet ennemi invisible et insaisissable ; nous allons enfin pouvoir en découdre. Manque de pot. Notre unité reçut l'ordre de se positionner en soutien face à la passe d'Amokjar, et c'est l'unité du Lt Ely qui devait réduire cette résistance isolée.

Un mot sur le Lt Ely. Un homme de haute stature. Maintien droit. Dégingandé, sans esprit péjoratif. Élégant. Solitaire. Regard perçant et glacial. Moustache fournie, taillée en brosse, à la Saddam. Avare de paroles. Il avait souvent sur les épaules une cape (silham) noire. De loin, il avait une vague ressemblance avec Howary Boumedienne, président algérien de l'époque. Ses hommes le craignaient et le vénéraient : il y avait de quoi ! A ma connaissance, il était le seul officier, commandant d'unité à avoir une MIT 30 dont il était l'unique servent, installée sur sa Land-Rover, devant le siège du chef de bord. Psychologiquement parlé, ce fait est très marquant et galvanise le moral de la troupe.

Donc le Lt Ely reçut l'ordre de mener la danse et c'est là que je vis pour la première fois ce que l'on appelle une stratégie de dissuasion, ce que l'on ne nous avait jamais appris à l'EMIA.

Son unité était composée de seize voitures, quatorze Land-Rover et deux camions 11/13. Les Land-Rover se scindèrent en deux groupes, sept dans chaque. Le premier élément était en formation en ligne avec de grands intervalles entre les voitures, et déclenchait un feu nourri sur l'ennemi tout en avançant vers ce dernier. Puis les Land-Rover se séparaient, certaines à gauche et les autres à droite pour se r e c o n s t i t u e r automatiquement derrière le deuxième élément qui à son tour se ruait vers l'ennemi, et ainsi de suite. Cette stratégie avait l'avantage de faire baisser la tête de l'ennemi et de lui faire croire à un surnombre dépassant ses capacités de riposte.

**Faites parvenir vos critiques sur la nouvelle maquette de votre revue par courrier ou par Internet à :
DCRP BP 208 EMN
dcrp@mauritel.mr**

Championnat militaire

Dans le cadre des activités sportives annuelles organisées par le service des sports de l'Etat-major National, les phases préliminaires de la 13^{ème} édition du championnat militaire pluridisciplinaire se sont déroulées du 15 au 29 mai 2008. Au programme des compétitions, des épreuves d'athlétisme, des sports collectifs et des disciplines militaires. Toutes les formations participantes ont été réparties en 3 zones distinctes : zone Nord, zone Sud et Nouakchott qui regroupait 2 poules. A Nouakchott, la cérémonie d'ouverture s'est déroulée à la Direction de l'Artillerie et a été présidée par le Colonel Ely O. Mohamed Vall, Chef d'Etat-major National adjoint, en présence d'importantes autorités militaires et des représentants des formations de Nouakchott. Les phases finales de ce championnat militaire sont prévues du 10 au 25 novembre 2008.:



On note la bonne prestation de la 6^{ème} Région Militaire qui a réussi la prouesse de se qualifier dans toutes les disciplines Mention spéciale aussi pour le 1^{er} BCP et le BCS qui seront présents dans la quasi-totalité des épreuves individuelles et collectives.

Les qualifiés par discipline :

100 mètres

1° RM, 1° BCP, EMIA, 4°RM, ESOA, 7°RM, DIRGENIE, 6°RM, BCS, BASEP, 2°BC, DIRART.

200 mètres

1° RM, 1° BCP, CIAN, ENSOA, 4° RM, 7° RM, 6°RM, BCS, DIRGENIE, 2°BC, MUFAN, DIRMAR.

400 mètres

1° BCP, CIAN, 1° RM, 7°RM, 5°RM, CNEC, BCS, DIRGENIE, 6°RM, BASEP, 2°BC, DIRART.

800 mètres

CIAN, EMIA, 1°R; M 4° RM, 7°RM,

5°RM, 6°RM, BCS, DIRAIR, BASEP, DIRART, 2°BC.

1500 mètres

1° BCP, 1° BCP, CIAN, 4°RM, ENSOA, 4°RM, DIRAIR, 6°RM, BASEP, DIRART, BASEP.

5000 mètres

1° BCP, 1° RM, 1° BCP, 4°RM, ENSOA, 5°RM 6°RM, DIRAIR, BASEP, BASEP, 2°BC.

10000 mètres

1° BCP, 1°BCP, 1° RM, 4°RM, 4°RM, ENSOA, 6°RM, DIRAIR, BB, DIRART, BASEP, BASEP.

Sport militaire (miles de 1600m, tir pistolet automatique, Marche commado, tir fusil d'assaut)

EMIA, 1° BCP, 4°RM, CNEC, BCS, 6°RM, BB, DIRMAR, DIRART, MUFAN.

Football*

1° BCP, EMIA; 6°RM, BCS, DIRMAR, BASEP.

Volley-bal*1

1° BCP, 1° RM, 6°RM, BCS.

* Résultats parvenus à la DCRP.



Comment rapprocher l'Armée et la Nation

Monsieur Moustapha O/ Abdel Aziz, député d'Akjoujt

Le principe est que, dans un Etat démocratique, comme la Mauritanie, le pouvoir est détenu par ceux qui ont été désignés par les suffrages des citoyens. Mais, il reste entendu que l'armée, bien qu'elle ne soit pas élue, détient elle aussi une part du pouvoir. Ce qui explique l'importance de relation de qualité entre ces élus et les militaires pour asseoir un gouvernement responsable devant le peuple qui l'a élu.

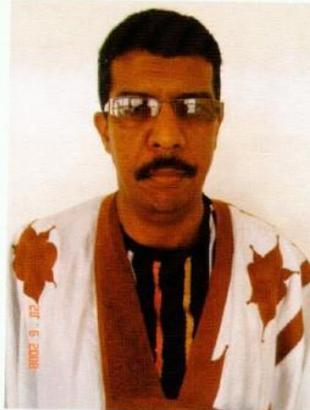
Il reste cependant à savoir comment un gouvernement démocratique peut exercer son contrôle sur l'armée. Car, le fonctionnement d'une démocratie veut que les instructions (ministères de la défense, commissions parlementaires, etc.) puissent exercer un contrôle sur l'armée dans un souci de transparence et de réalisation des objectifs fixés.

Dans notre pays où l'armée a récemment joué un rôle capital et prépondérant dans la restauration de la démocratie, il peut sembler facile de rapprocher cette institution des milieux civils par l'établissement de relations précises dépourvues de toute méfiance ou tout complexe. En concourant ensemble à créer le climat propice à de tels rapports, les civils apprendront sans nul doute à contrôler l'armée, et les officiers se rendront compte, à terme, que l'exercice de ce contrôle leur rend service à eux et au pays.

Pour atteindre un tel objectif, un nombre d'action paraissent nécessaires :

1. Renforcer au sein des structures militaires l'enseignement des règles de discipline adaptées aux réalités socio-politiques d'un Etat de droit comme le nôtre ;

2. Associer les milieux politiques et la société civile aux plans d'avenir de l'armée, en insistant sur le fait que la défense de l'intégrité territoriale du pays est l'affaire de tous, ce qui suppose une politique cohérente de relations publiques et



d'éducation civique. En fait, il faut amener les civils à comprendre que les militaires sont des citoyens comme les autres qui participent à la construction du pays et sont soumis à ses lois. Tout comme, un effort devrait être fait pour mieux faire connaître les militaires et leur rôle dans le développement par le biais de leur rapprochement avec la société civils ;

3-Comblent le déficit d'image dont peut souffrir l'armée, d'une part, en développant un travail de lobbying en direction des milieux politiques et de la société civile pour leur permettre de mieux connaître l'institution et, d'autre part, en ouvrant l'Armée à la nation par l'organisation de journées " portes ouvertes " et de défilés thématiques démontrant la synergie nécessaire entre l'Armée et la Nation ;

4-Faire de l'Armée un véritable corps d'excellence, tant par son mode de recrutement, d'avancement en grades, que dans son emploi à des services d'ordre ou au maintien de l'ordre ;

5-Enseigner aux responsables politiques comment :

- restructurer la défense,
- formuler une politique et une stratégie en la matière,
- appliquer des réformes dans ce secteur,
- faire face aux questions qui ont

trait à l'exercice du contrôle des forces armées par les civils et à la gestion de leur personnel,

- mener à bien les acquisitions publiques dans le secteur de la défense

- gérer les relations entre civils et militaires et les relations publiques.

6- Familiariser les milieux politiques et la société civile avec les défis liés aux problèmes sécuritaires et notamment ceux liés au terrorisme, en vue de les associer à la définition des lignes d'action de la stratégie nationale de lutte contre ce phénomène

7-Favoriser le développement d'une Armée orientée vers le devoir professionnel, en instaurant des règles de gestion des personnels militaires prenant en compte les axes ci-après :

- le recrutement : privilégier un recrutement qui s'opère dans la transparence et la légalité, de sorte s'effectue en fonction des besoins en effectifs et suivant des critères objectifs ;

- le plan de carrière : établir des règles pour que la carrière du militaire soit dorénavant planifiée et soumise à une formation continue. Ceci dans le but de garantir des critères de promotion exempts de toutes considérations particulières ;

- la motivation : veiller à l'amélioration des conditions de vie du militaire, en lui assurant le logement, une solde attractive et des primes qui participent à son épanouissement moral et intellectuel.

C'est en mettant en œuvre ces mesures et toute autre démarche adéquate dans le dessein d'améliorer les relations entre les civils et les militaires que la démocratie en Mauritanie connaîtra le développement et le bon fonctionnement auxquels aspirent ses citoyens. Les civils élus pourront alors exercer le contrôle utile sur l'armée dans l'intérêt du pays et aussi de l'institution militaire elle-même.

physiques constitue un préalable pour faire une bonne planification de l'entraînement.

La programmation se définit comme la préparation cohérente et efficace de l'entraînement des personnels avec l'utilisation optimale des moyens au profit d'objectifs bien définis. Elle concerne aussi bien l'instruction des cadres que l'entraînement des hommes et repose sur différents paramètres qui sont fonction des objectifs fixés, du niveau des personnels, des nombres de séances, des procédés d'entraînement, de l'horaire de la séance...

Le programme d'entraînement regroupe les activités sportives permettant aux hommes ainsi qu'aux unités d'acquérir la condition physique générale et spécifique requise pour exécuter les missions qui leur sont confiées.

L'EPMS (entraînement physique militaire et sportif) est un des fondements de la culture militaire et participe indiscutablement à l'amélioration de la capacité opérationnelle des forces. Elle permet :

- la mise en condition physique, psychologique et morale des cadres et des combattants,
- l'acquisition des valeurs qui développent la cohésion des formations.

Dans cette logique, les cadres non spécialistes doivent :

- posséder les capacités requises aux plans physique, psychologique et intellectuel,
- avoir pris conscience que la conduite des activités physiques spécifiques ne s'improvise pas, qu'elle réclame au contraire des solides capacités physiques, techniques et pédagogiques,
- faire naître ou conforter, en tant que formateurs de leurs subordonnés, la fierté d'appartenir à une même unité et développer l'esprit de corps,
- connaître les règles édictées par l'armée, à partir de la politique sportive militaire

générale définie au niveau interarmées, pour le développement de la condition physique du personnel et de la cohésion dans les unités.

Cet enseignement novateur et adapté, doit permettre à tous les cadres, quel que soit le niveau hiérarchique où ils se situent, de maîtriser les connaissances théoriques, techniques et pédagogiques indispensables pour assumer leur rôle d'instructeur, d'organisateur et de concepteur.

A l'échelon de la compagnie, le

commandant d'unité organise la mise en condition physique du personnel de son unité et son maintien au niveau voulu afin d'atteindre des objectifs précis suivant des principes pédagogiques bien déterminés.

Il s'appuie nécessairement sur des spécialistes EPS du corps et les cadres de sa compagnie. Les objectifs sont généralement de trois ordres : l'objectif principal qui permet d'acquérir, de conserver et si possible d'améliorer l'aptitude physique des hommes à l'exercice de leur métier. L'objectif secondaire vise la bonne animation des activités sportives de l'unité. Ainsi le CDU établit une programmation proportionnelle. Aussi convient-il, en application de la politique sportive de l'armée :

- de connaître et d'appliquer les règles de pédagogie se rapportant aux activités physiques militaires et sportives (APMS), pour atteindre les objectifs de formation adaptés aux besoins spécifiques des domaines de spécialité,
- de garantir la cohérence de l'instruction de la composante EPMS dans le cursus de formation des officiers. Une bonne stratégie consiste pour l'entraîneur à amener le pratiquant à modifier son comportement de manière consciente. Elle est mise en œuvre par les spécialistes et appropriée aux objectifs.

Il faut garder à l'esprit que le rendement de l'entraînement est influencé par l'attitude de l'instructeur.

Le rôle des spécialistes EPS

est de contribuer à la qualité de l'instruction EPMS dispensée par les cadres et d'assurer l'instruction des activités spécialisées (natation, sport de combat, course d'orientation, etc.).

Comme toute autre activité, l'activité sportive doit faire l'objet d'évaluations périodiques pour s'assurer de sa réussite. Cette évaluation suppose le contrôle de l'instruction et l'entraînement. Le contrôle de l'instruction a pour but d'évaluer l'application des principes pédagogiques et de contrôler la conduite des séances spécifiques. Le contrôle de l'entraînement se résume essentiellement à des tests d'aptitude à l'effort (marche commando, test Cooper, grimper, natation, etc.).

Donc, la pratique du sport qui est d'une importance capitale pour les forces armées doit être menée suivant des objectifs bien précis dans le strict respect des principes pédagogiques.

Au niveau compagnie, le CDU en est le principal responsable. Il est assisté par des spécialistes EPS du corps et des cadres de son unité.

En bref, faire du sport à son rythme n'apporte que des bénéfices pour votre santé.

L'entraînement vise à améliorer la puissance du muscle et son endurance, sa capacité à effectuer des exercices de longue durée. En d'autres termes, l'entraînement consiste à reculer les limites de la fatigue et à faciliter la récupération. Les armes ont beau être perfectionnées, elles ne remplaceront jamais la qualité physique et virile de celui qui les manie.

Donc SOLDATS à vos marques, prêts...

LA PRATIQUE DU SPORT DANS L'UNITE

• A/C Dieng Kalidou, DIRMAT



Limportance de la pratique sportive pour le bien-être de l'individu n'est plus à démontrer. Une course à pied de seulement une heure fait perdre un litre d'eau, ce qui correspond à environ 900 calories. Un bon jogging tous les matins aide à faire le vide dans sa tête, se muscler et à renforcer ses capacités respiratoires et musculaires. Sans oublier que c'est l'un des meilleurs sport de cardio et que le muscle le plus important de notre corps reste le coeur.

Un esprit sain dans un corps sain

Tout le monde vous le dit : il faut faire du sport ! Bon pour le dos, le coeur, la ligne... Bref, bon pour votre corps !

Il suffit d'un parcours de 2 à 3 km par jour, quelques exercices physiques de musculation (abdominaux, pompes, flexion-extension) pour maintenir un état de santé performant. Les exercices réguliers donnent une bonne amélioration du rendement professionnel et

(L'homme qui ne pratique pas le sport est comme un véhicule dont on n'utilise que la première vitesse)

permettent de maintenir continuellement une forme physique éclatante car le bon sportif se réveille chaque matin avec la grande forme, sans courbatures et prêt à affronter les tâches quotidiennes avec dynamisme.

De plus, chaque goutte de sueur évacuée par la pratique du sport élimine le surplus d'aliments que l'on consomme abusivement à longueur de journée tel que sucre, sel, graisse etc. Ainsi le sportif régulier est généralement à l'abri de nombreuses maladies telle que l'obésité, la constipation et surtout certaines formes de diabète, qui est une maladie chronique, invalidante et coûteuse, reconnue comme un problème de santé publique au même titre que les autres maladies infectieuses telle que la tuberculose ou le sida.

Pratiquer une activité physique régulière peut paraître rebutant pour toutes les personnes peu, ou pas du tout, sportives. Mais qu'on ne s'y trompe pas. Il ne s'agit pas de courir un marathon tous les matins, mais seulement de marcher à un bon rythme 30 minutes par jour. Chacun doit adapter l'effort à ses capacités, le tout étant de bouger. Dans l'idéal, il faut pratiquer un sport 2 à 3 fois par semaine afin de renforcer ses artères et le muscle qu'est notre coeur. En le sollicitant, il devient plus résistant.

La compétition galvanise, mais le défi qu'on se lance à soi-même pour se dépasser et persévérer en dépit des obstacles rencontrés dynamise tous les sportifs. Si l'on sait éviter de

tomber dans le piège de l'hyperspécialisation, la pratique sportive est une conquête de liberté.

Pour les forces armées, la pratique du sport revêt un caractère particulier, car elle constitue un paramètre d'appréciation des capacités opérationnelles des formations militaires. En effet, les activités sportives renforcent les capacités d'endurance et de résistance des combattants. Elles contribuent aussi au raffermissement de la cohésion au sein de l'unité. Pour ce faire, l'entraînement sportif doit cependant être mené de manière méthodique et adaptée. Car, le but de l'entraînement est d'amener un personnel à atteindre un niveau de performance qui lui permette d'accomplir sa mission de la façon la plus efficace possible. Soumettre des commandos à un entraînement destiné à des sprinters ou des nageurs ne produira jamais les résultats escomptés quel que soit le sérieux avec lequel il a été mené. La préparation sportive doit s'appuyer sur une stratégie qui englobe un ensemble de méthodes, moyens et procédures, dont l'application concourt à l'acquisition et au développement des capacités sportives de performance. La forme physique est éphémère (dure quelques semaines au plus). Il est donc nécessaire de planifier l'entraînement sur le temps en fonction d'objectifs à atteindre. La compréhension des caractéristiques des qualités



guerre froide, la seconde est devenue une pratique répandue depuis la fin de celle-ci. Leur rôle est de trouver le moyen de faire passer le thème au public. L'agent d'influence peut d'abord transmettre le message dans ses réseaux personnels, qui sont ses relais: journalistes, intellectuels, politiciens, amis etc. Les réseaux personnels sont essentiels car ceux-ci peuvent assurer que la transmission du thème sera effectuée par des moyens détournés. Aussi est-il très difficile de démasquer la source, c'est-à-dire l'émetteur/désinformateur et l'agent d'influence. Les personnes participant à la transmission (réseaux primaires de l'agent d'influence) peuvent le faire à leur insu. Par exemple, un journaliste peu expérimenté envoyé dans une zone de conflit peut transmettre des informations " manipulées ", tout en croyant à la justesse de la cause en question.

Depuis la fin de la guerre froide, les thèmes des stratégies de désinformation sont souvent confiés à des agences privées de communication ou de relations publiques. Par exemple, en 1991, avant le début des opérations militaires américaines au Kuwait, un reportage a été diffusé sur les grandes chaînes de télévision américaines. Une jeune et jolie femme en larmes racontait les exactions des soldats irakiens au Koweït. L'objectif visé a été de créer un certain esprit au sein de l'opinion publique américaine, afin de faciliter l'acceptation de l'engagement militaire américain.

Or on sait aujourd'hui que le film a été tourné par l'agence de relations publiques Hill and Knowlton et, plus grave: la jeune femme n'était autre que la fille de l'ambassadeur du Koweït aux Nations Unies.

Dans un deuxième temps, il s'agit de la transmission et de la diffusion du message (le thème de la désinformation)

du réseau primaire vers les médias, à savoir les journaux, la radio, la télévision, les partis politiques notamment. L'objectif recherché est de faire diffuser le message à un segment de la population le plus large possible. La concentration du pouvoir dans les réseaux médiatiques facilite la diffusion de l'information manipulée sur une grande échelle.

Les caractéristiques de la stratégie de désinformation

Préparation de l'opinion publique avant le début d'opérations militaires

Il va sans dire que la guerre moderne est aujourd'hui avant tout psychologique. Une partie du processus de désinformation avec les autres moyens de la guerre psychologique se déroule avant le début du conflit armé pour préparer un certain état d'esprit dans l'opinion publique. Une première action consiste à créer des préjugés dans l'opinion publique qui seront favorables au déroulement de la future campagne de désinformation. Le conflit yougoslave et la guerre du Golfe illustrent d'ailleurs cette préparation psychologique de l'opinion publique. En effet, Slobodan Milosevic et Saddam Hussein ont fréquemment été comparés à la figure d'Adolf Hitler.

Personnalisation du conflit

Il s'agit de présenter les événements selon une vision réductionniste, en faisant une interprétation en " noir et blanc " du thème de la désinformation. En désignant le " bon " et le " méchant ", l'objectif visé est d'empêcher une réflexion globale et approfondie sur les véritables motivations des acteurs qui ont lancé la campagne de désinformation. L'impact de cette technique peut conduire à un fanatisme intellectuel, caractérisé par la catégorisation des positions entre deux extrêmes. Il faut

choisir son camp et se ranger, soit dans le camp des bons, soit dans celui des méchants. Une troisième voie n'existe pas. Le traitement des critiques émises à l'égard de la Guerre de Golfe et le bombardement de la Yougoslavie en 1999 par l'OTAN ont illustré ce phénomène. Les auteurs qui ont critiqué la position officielle de la prétendue communauté internationale ont été considérés comme des défenseurs de la position de Saddam Hussein ou de Slobodan Milosevic. La formule " avec nous ou contre nous " reflète bien cette polarisation, visée par le pouvoir émetteur de la désinformation.

Provocation de réactions immédiates

L'information transmise peut provoquer dans l'opinion publique des réactions émotionnelles immédiates. La transmission d'images est un élément important dans ce processus. L'objectif est la création d'un état d'irrationalité, voire de psychose dans l'opinion publique. L'émotion prime sur la rationalité. Un jugement influencé par les émotions réduit la capacité analytique des personnes. Comme le soulignait Gustave Le Bon il y a plus d'un siècle, dans son livre sur la psychologie des foules, la pensée et le comportement de ces dernières sont largement influencés par les images.

Cette observation est également valable pour la désinformation contemporaine. Ainsi, on peut parler d'une véritable guerre d'images dans les mass média mondialisés. Il faut également prendre en considération la facilité qu'offre la technologie actuelle pour retoucher des images prises par satellite ou un appareil photo ou vidéo digital.

La désinformation comme "arme stratégique"

"L'arme suprême de la guerre, c'est soumettre l'ennemi sans combat". Sun Tzu

● Recherche: Cne Mohamed LIF

La désinformation est une pratique bien réelle. Sournoise par nature, cette action pernicieuse doit être distinguée de la propagande ouverte. Elle vise entre autre, à miner le moral du peuple et annihiler ses défenses spirituelles pour mieux affaiblir sa sécurité militaire, sa stabilité politique ou sa paix économique et sociale. Elle utilise des canaux multiples et occultes et exploite une multitude d'agents d'influence, conscients ou non, mais toujours placés à des postes stratégiques.

L'utilisation de stratégies indirectes dans la guerre n'est pas nouvelle. En effet, dès le IV^e siècle avant notre ère, le penseur chinois Sun Tzu souligne l'importance de l'application de différents moyens de la stratégie psychologique, en affirmant que "l'arme suprême de la guerre, c'est soumettre l'ennemi sans combat". La désinformation peut être définie comme la manipulation de l'opinion publique à des fins politiques, militaires ou économiques, à l'aide d'une information traitée par des moyens détournés. Elle désigne une technique qui consiste à fournir à des tiers des informations générales erronées, qui les conduisent à commettre des actes collectifs ou à diffuser des jugements souhaités par les désinformateurs.

Les composants principaux de la désinformation

Dans une stratégie de désinformation, il existe quatre

composants principaux:

- pouvoir émetteur de désinformation
- thème
- récepteur ciblé
- transmission de la désinformation.

L'émetteur désigne ceux qui décident de pratiquer la désinformation pour influencer l'opinion publique dans la direction souhaitée par le désinformateur, afin d'atteindre des objectifs stratégiques cachés. L'émetteur se réfère donc à un pouvoir politique, militaire ou économique. Au début de la campagne de désinformation, il s'agit de choisir un thème et ensuite de le traiter. Le thème doit être simple, facile à comprendre par l'opinion publique. Par exemple, lors de l'invasion d'Irak en 2003, les "armes de destruction massive" ont été utilisées comme thèmes centraux de communication.

La stratégie de prétexte est souvent utilisée pour renforcer la crédibilité du thème. Il s'agit de créer un prétexte qui sert à justifier les prises de position politiques ou les opérations militaires. En 1941, les avions allemands portant des marquages soviétiques ont bombardé la ville hongroise de Kassa. La propagande hongroise et allemande a attribué cette attaque à l'Armée rouge. Le but était de mobiliser l'opinion publique hongroise en faveur de la guerre contre l'Union soviétique.

La désinformation peut traiter un thème de plusieurs manières:

- l'omission, c'est-à-dire la non-

diffusion d'une information

- la diffusion d'une information incomplète
- la diffusion d'une fausse information
- la diffusion d'une information partiellement fausse et la surinformation.

L'opinion publique est le récepteur ciblé du pouvoir "désinformateur". Il est très important de bien connaître la mentalité du groupe ciblé afin d'être en mesure de prévoir ses réactions à la campagne de désinformation. On peut considérer la mentalité d'un groupe humain comme l'expression de son identité culturelle. Le système de valeurs, les normes et la perception du monde sont à retenir en stratégie, car elles exercent une influence très importante sur le comportement. Dans ce contexte, la désinformation intègre certains éléments de la publicité. En effet, pour vendre un produit dans les pays différents, il faut prendre en considération les cultures respectives de chaque nation dans une stratégie de marketing.

La transmission de désinformation comporte trois éléments essentiels:

- les agents d'influence ou sociétés privées de communication
- les relais
- les supports.

Le thème est généralement confié à un agent d'influence, ou une société privée de communication. Le premier cas était la norme durant la

réussite ou de l'échec de la mission. En bons exécutants, les hommes portent en eux les valeurs d'engagement et acceptent les sacrifices et les souffrances. Mais, une armée est aussi humaine : elle participe au maintien de l'ordre, protège les biens et les personnes et assure la garantie de la souveraineté nationale. Elle participe, chaque fois que c'est nécessaire, aux plans nationaux de secours au bénéfice de la collectivité. J'aimerais rajouter enfin que la précision et l'exactitude sont deux facteurs qui sous-tendent la réussite de toute opération militaire. Notre Armée doit s'instruire pour être en mesure d'accomplir les lourdes tâches qui lui incombent. Notre confiance est avec elle, qu'ALLAH la protège./.

Hommage aux martyrs

ABOU DIAKITE: Le martyr d'une noble cause

La guerre engagée à la fin des années 70 pour la réunification du Sahara occidental a révélé des hommes mais aussi distingué des unités.

À l'avant-garde des troupes, se trouvait la garde nationale qui, dès le début des hostilités a su démontrer la bravoure et la ténacité de ses hommes. Parmi ceux-ci, le lieutenant ABOU DIAKITE.

Natif de Boutilimit en 1942, après avoir terminé un diplôme en criminologie à la faculté de droit de Paris il intégra les rangs de l'armée en 1962 et sera promu S/ lieutenant de réserve en 1963.

Plus tard, il effectua quelques stages à l'école d'application d'arme blindée et cavalerie et à l'école d'application des officiers de la gendarmerie en France.

Commandement :

- le groupement nomade de l'armée nationale - la compagnie de reconnaissance
- inspection régionale de la garde (Tiris, Trarza, les deux



Le Lt Diakité salué par le Président O. Daddah lors d'une cérémonie

Hodh) - chef du bureau personnel de la garde.

Durant la guerre il s'illustra dans les batailles de Mijik, Tourin 1, Tourin 2, Bénichab).

C'est à la tête de la 4ème section de la garde nationale qu'il tomba en martyr le 7 octobre 1976.

Distinctions - citation pour fait d'arme

- citation à l'ordre de l'unité (armée)

Le défunt était père de 6 enfants.

Son souvenir restera à jamais gravé en lettres d'or dans la mémoire de ceux pour lesquels le sacrifice suprême n'est pas un vain mot.

Lt-Colonel DIA Amadou Mamadou :

UN PARCOURS DE COMBATTANT

Incorporation au 1er Régiment des Tirailleurs Sénégalais le 1/11/1946.

Grades successifs :

Caporal le 2/6/47 ; Caporal-chef le 1/7/47 ; Sergent le 19/12/ 1947 ; Sergent-chef en 1954 ; Sous-lieutenant en 1963 ; lieutenant en 1964 ; Capitaine en 1968 ; Commandant en 1974 ; Lieutenant-colonel en 1979.

Décorations :

- Grand officier de l'ordre du mérite national (Mauritanie)
- Chevalier de la légion d'honneur (France)
- Chevalier de l'ordre national du mérite (France)
- Croix de guerre TOE- (batailles de Butap et Tralam au Vietnam)

Dans l'Armée nationale :

Commandant de la compagnie de l'Ouest Mauritanien (1964-1966).

Adjoint du chef de corps de la gendarmerie commandement puis administratif, chargé du suivi des Brigades, méthodes et pratiques professionnelles, Inspecteur de la garde nationale 1974-1979

Directeur de la gendarmerie nationale 1981

Mis à la retraite le 1-11-1981 sur demande à la suite d'une indisposition sanitaire, perforation des tympans au cours des tirs à l'arme lourde.

Autres fonctions :

Interprète à titre temporaire au tribunal militaire de Dakar 1957 - 1958.

Avocat général de la cour spéciale de justice de sa création à la mise à la retraite 1981, Ministre de l'intérieur, Ministre conseiller à la présidence de la république.

Député de 1996 à 2001.

Directeur de l'institution des ACVG depuis avril 2002.

Suite de l'entretien avec le Lt-colonel

DIA AMADOU MAMADOU



Comment s'est déroulé votre transfert dans l'armée nationale?

Mon transfert était programmé pour 1965, mais les choses se sont accélérées en 1963. Ainsi, au cours d'une liaison administrative aérienne qui m'amenait d'Atar, où j'étais gérant du foyer central, à Saint-Louis, mes camarades Moustapha Ould Saleck et Boye Harouna m'attendaient à l'escale de Nouakchott, avec en main une décision demandant mon arrivée urgente pour me préparer à l'école de Gendarmerie de Melun.

Quels sont les faits majeurs qui vous ont marqué durant votre carrière dans les FARIM?

L'une des réalisations majeures de la Mauritanie reste la création de la monnaie nationale, l'ouguiya en 1973. Parmi les actions positives à mettre au crédit des forces armées, il y a incontestablement leur intervention décisive pour la survie des populations durant la grande sécheresse de 1973. En tant qu'exécutant de distribution des vivres, elles ont permis, sous le contrôle des autorités administratives, une gestion saine et rigoureuse des vivres, une manne objet de toutes les convoitises. Mais l'histoire est malheureusement faite aussi de choses négatives. De ce

fait, la guerre du Sahara occidental constitue, à mon sens, une erreur politique. Le partage du territoire sahraoui et la déclaration des hostilités ont été décidés en conseil des ministres, en totale ignorance de l'assemblée nationale. Notre jeune armée, commandée par des cadres inexpérimentés mais animés d'une volonté de fer, a su faire face à l'adversité. Je me rappelle que la prime d'alimentation était fixée à 70 ouguiyas seulement par jour. Tous les anciens de cette aventure méritent la reconnaissance nationale, car, faut-il le rappeler, cette guerre a laissé des veuves, des orphelins, des handicapés et autres prisonniers de guerre avec tout ce que cela comporte de privations et souffrances morales.

A cette époque, vous étiez à la tête de la Garde nationale, qui, dit-on, était le mieux organisé des corps...

En tant qu'inspecteur de la Garde, j'ai mis mon expérience au service de la nation malgré les écueils et les incompréhensions. J'avais établi un plan d'action annuel qui consistait à former les soldats pendant 120 jours au Centre d'instruction et sur le terrain. C'était seulement à l'issue de cette formation obligatoire que des escadrons étaient montés, prêts à être

engagés.

Le ministre de la Défense de l'époque, Dr Mohamed Ould Bah m'avait confié la formation des cadres pour les mortiers de 120 mm et les lance-roquettes. Cette formation comportait un niveau sur l'enseignement des méthodes au PC de Tir, au profit de jeunes officiers, sous-officiers et hommes de troupe et un niveau réservé aux sous-officiers titulaires du brevet technique et les officiers ayant des bonnes notions en topographie, sur les procédés au PC d'observation.

Dans cette ère de démocratie, quel message avez-vous à adresser aux militaires?

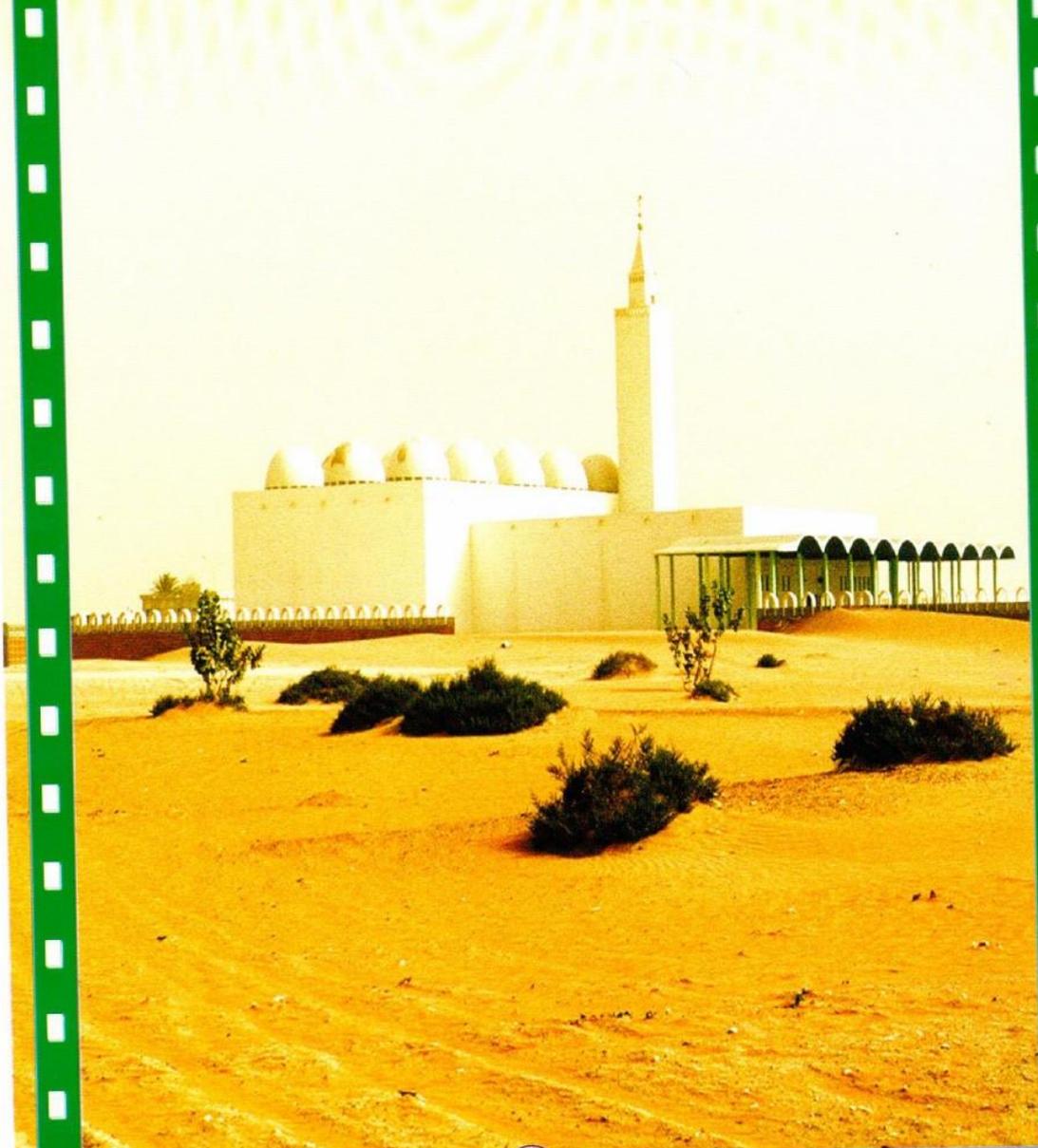
Une armée c'est avant tout la discipline, discipline et obéissance à la hiérarchie, respect des lois. Le commandement de l'autorité s'exécute et ne se discute pas. Je me plais à répéter que les militaires sont formés à la discipline du feu. Les cadres sont initiés aux méthodes et pratiques du commandement, de la tactique, de la stratégie et de la logistique. Devant le danger menaçant, le bon chef est obéi sans hésitation. Il est seul responsable de la



Archives

La Mosquée Atigh

Fin des années 60



02

Revue éditée par l'Etat major national



Akhbar el jeich

N° 019 juillet - août 2008



se passe pour sa machine (6 caractères minimums combinant des majuscules, minuscules, chiffres et caractères spéciaux).

Article 2 : ne jamais divulguer de mot de passe à une personne n'étant pas habilitée à le connaître, notamment à une personne extérieure au site.

Article 3 : ne jamais saisir de mot de passe devant d'autres personnes.

Article 4 : ne pas quitter son poste de travail en laissant une session en cours ou activer l'économiseur d'écran avec mot de passe réglé à une quinzaine de minute.

Article 5 : ne jamais laisser traîner de supports d'enregistrement informatique (disquettes, CD ROM, DVD ROM, clé USB, etc.) contenant des informations protégées ou sensibles dans un bureau ouvert. Respecter les consignes de distribution, circulation et destruction des supports informatique.

Article 6 : appliquer toute directive de sécurité ou d'organisation informatique transmise par le CMTI.

Article 7 : ne jamais essayer de s'approprier de droits particuliers et, par extension, à ne jamais exécuter de commandes réservées aux administrateurs systèmes.

Article 8 : prévenir au plus tôt le CMTI ou la structure informatique locale de toute anomalie de fonctionnement du terminal utilisé.

Article 9 : ne pas installer ou chercher à installer de

logiciels sur une machine sans l'accord explicite du CMTI ou de la structure informatique locale.

Articles spécifiques aux comptes nominatifs (bureautique, Internet, e-mail, développements)

Article 10 : conserver les mots de passe de manière strictement personnelle, ne les inscrire nulle part et les changer régulièrement (une fois par trimestre au moins).

Article 11 : ne pas utiliser un mot de passe évident.

Article 12 : ne jamais prêter son compte à une autre personne. L'utilisateur peut être rendu responsable de toute utilisation du couple "compte / mot de passe" qui en serait faite, même à son insu.

Articles concernant l'usage de portables et appareils dits nomades

Article 13 : ne stocker que le minimum indispensable d'informations confidentielles ou sensibles sur son micro-ordinateur portable lors de ses déplacements et assurer alors une surveillance rapprochée de celui-ci. De même, pour les utilisateurs d'ordinateurs portables amenés à voyager en dehors de la Mauritanie, il existe des points d'accès Internet sans fil dans de nombreux lieux publics (aéroports, restaurants, musées....). Le fait d'allumer un matériel WiFi dans le périmètre d'un point d'accès peut exposer les données contenues dans l'ordinateur si celles-ci ne

sont pas protégées.

Article 14 : ne pas désactiver la protection par mot de passe.

Articles spécifiques à Internet (y compris l'e-mail)

Article 15 : ne pas traiter, transmettre ou stocker sur le poste de consultation Internet des données protégées, sensibles à caractère militaire ou opérationnel.

Article 16 : faire preuve d'un maximum de réserve, et ne jamais engager sa responsabilité, celle de la Défense ou celle de l'Etat Major National, quant aux propos tenus lors de communications sur Internet.

Article 17 : faire preuve de modération et de responsabilité dans l'utilisation d'Internet, et notamment de s'abstenir d'une quelconque utilisation de ce système à des fins commerciales, politiques, religieuses et autres sortant du cadre professionnel.

Autres articles

Article 18 : L'utilisation de matériels informatiques (PC, Portable, PDA, ...), non préparés et sécurisés par le CMTI reste sous la responsabilité de leurs usagers.

Article 19 : Le raccordement aux réseaux informatiques de l'armée nationale (intranet et internet de l'EMN, réseaux locaux des formations) de matériels non configurés et sécurisés par le CMTI, est strictement interdit. ■



Charte de l'utilisateur des systèmes informatiques de l'Armée nationale

• CMTI

La quasi-totalité des organismes de l'Armée nationale sont équipés de matériels informatiques. Il est nécessaire de sensibiliser l'ensemble des personnels de l'institution sur la sécurité informatique à travers une charte de l'utilisateur dont les grandes lignes sont décrites dans cet article. Ces dispositions sont applicables à toute utilisation de machines informatiques et de logiciels au niveau de

Il est important de signaler de prime abord que la présente charte n'a pas la prétention d'être exhaustive en termes de lois, droits et devoirs (déontologie) que doit respecter tout usager d'un système informatique. Elle a pour but d'informer de leur existence et d'avertir des risques encourus.

"L'informatique doit être au service de chacun ; elle ne doit porter atteinte, ni à l'identité, ni aux droits, ni à la vie privée de l'individu, à sa sécurité ou à celle de l'institution".

Dans la plupart des armées, l'utilisation d'un système informatique quel qu'il soit, est soumis au respect d'un certain nombre de textes de loi. Leur non-respect est donc passible de sanctions pénales ou administratives.

Dans notre cas et en attendant de remplir le vide juridique réglementant ce domaine, il est nécessaire de respecter un certain nombre de règles déontologiques.

De manière synthétique, elles concernent deux

catégories de règles :

Règles générales :

- la fraude informatique :

Tout utilisateur d'un système informatique doit éviter " l'accès ou le maintien frauduleux dans un système informatique, la falsification, la modification, la suppression et l'introduction d'informations avec l'intention de nuire, la modification, la suppression ou l'introduction de traitements dans un système dans le but d'en fausser le comportement, etc...".

- la confidentialité :

L'utilisateur d'un système informatique ne doit pas tenter de lire ou de copier les fichiers d'un autre utilisateur sans son autorisation. Un système informatique est défini comme l'ensemble des éléments matériels et logiciels appelés ressources informatiques mis à la disposition d'utilisateurs pour permettre le transport, la mémorisation et/ou le traitement automatisé de l'information.

- à propos de l'utilisation

d'Internet :

- toute action effectuée sur Internet peut être enregistrée à l'insu des utilisateurs ;
- toute information transmise sur Internet est susceptible d'être interceptée, détournée ou modifiée par un tiers non autorisé ;
- les informations recueillies ou reçues par l'intermédiaire d'Internet ne présentent aucune garantie de fiabilité, d'authenticité ou de pérennité ;
- les matériels et logiciels utilisés pour naviguer sur Internet sont vulnérables à des attaques logiques susceptibles de porter atteinte aux ressources du système, à la réputation de l'utilisateur ou de l'institution et aux données ;
- les documents reçus peuvent contenir des codes malveillants dont le déclenchement peut provoquer des altérations des ressources et des données".

Règles particulières :

Article 1 : Choisir obligatoirement un mot de



L'AVERAN

Une Œuvre de bienfaisance pour les orphelins

L'ancienne maison des jeunes a abrité, la soirée du 16 juin, les festivités marquant la journée de l'enfant africain, organisée pour la 1ère fois par l'Association de Veuves et Epouses de Retraités de l'Armée Nationale (AVERAN).

La cérémonie a été rehaussée de la présence du Colonel Dia El hadj, Secrétaire Général du Ministère de la Défense nationale et de Monsieur Moussa Gandéga, SG du Ministère chargé de la Promotion Féminine, de l'Enfance et de la Famille enfance.

D'autres éminentes personnalités ont assisté à cette commémoration dont notamment:

- L'adjoint du Wali de Nouakchott, chargé des affaires administratives;
- Madame le Hakem de la Moughataa du Ksar;
- Monsieur Saleck Ould Jeireb, directeur de l'enfance;
- Le SG de la Fondation Khattou Mint El Boukhary pour la bienfaisance;
- Monsieur le SG de la représentation de L'UNESCO en Mauritanie.

La cérémonie a été ouverte par des sourates de Coran suivies par une allocution de bienvenue prononcée par Madame Zeinabou Mint El Bah, SG de l'AVERAN au nom de Madame Aichata Mint Derwich présidente de l'Association.

Dans son allocution, Mme Zeinabou Mint El Bah a mis l'accent sur l'importance de



Le SG du Ministère de la Défense remet un cadeau au fils de feu le Col O/ N'Diayane

cette journée pour les enfants orphelins et les veuves.

Elle a aussi souligné que l'AVERAN est une association de bienfaisance dont l'un des objectifs est d'extirper l'enfant orphelin des dédales de l'errance et de la perte.

Mme la SG de l'AVERAN a rappelé, par la suite, que la commémoration de cette journée coïncide avec la fin de l'année scolaire dans l'une des 2 écoles maternelles consacrées aux orphelins, dirigées par l'AVERAN.

A ce titre, Mme Mainouna Mint Maouloud, directrice de cette école maternelle a fait un inventaire de problèmes auxquels son institution est confrontée. Elle a, par ailleurs, sollicité l'aide de toutes les bonnes volontés afin de venir en aide et encourager cette initiative humanitaire.

Cette cérémonie a donné lieu à la projection de films retraçant quelques activités de bienfaisance de l'Association au profit notamment d'autres associations de veuves et

orphelins. Une œuvre de charité qui dure depuis deux ans.

Rappelons que l'AVERAN a été créée le 6 juin 2006 sur initiative des membres de son bureau exécutif composé de: Aichata Mint Dirwich Zeinabou Mint El Bah

Awa Bathily
Aicha Mint Boussag
L'association compte actuellement près de 800 membres (veuves, ou épouses de militaires retraités.)

Elle se charge aussi du financement et de la gestion de 40 boutiques montées sous forme de coopératives féminines. L'AVERAN envisage augmenter le nombre de boutiques de 40 à 50.

L'AVERAN a adhéré jusqu'à présent à l'Union des femmes Arabes et a participé à son 3ème Congrès tenu à Alger. L'association a aussi pris part aux festivités du Congrès de la Femme, organisé par la bibliothèque d'Alexandrie en Egypte.

Les Appendicites aiguës (A.A)



Médecin Capitaine
Hachem O Demine

L'appendicite aiguë reste l'urgence chirurgicale abdominale la plus fréquente. Elle se rencontre à tous les âges.

Les aspects cliniques sont nombreux et surtout liés à la topographie de l'appendice. Il n'y a pas toujours de parallélisme entre les lésions anatomo-pathologiques et l'atteinte clinique. Le traitement est exclusivement chirurgical. Il est simple à condition d'être précoce avant la survenue de complications évolutives toujours graves.

Diagnostic clinique :

De l'adulte jeune en position iliaque :

C'est la formation la plus fréquente, 60 % des cas. Le diagnostic y est purement clinique.

Le motif de consultation est toujours une douleur abdominale localisée à la fosse iliaque droite (FID) en général qui a parfois débuté à l'épigastre, sous forme d'embarras gastriques.

Cette douleur est continue et le malade rapporte des vomissements alimentaires puis bilieux, qui cèdent rapidement la place à un état nauséux.

L'examen va découvrir :

" un état général conservé ;
" une discrète élévation de la température ;
" le pouls bien frappé, modérément accéléré.

L'examen de l'abdomen, mettant en évidence la défense douloureuse de la FID, est la clé du diagnostic.

" Plusieurs petits signes et points douloureux ont été décrits.

En fait, il s'agit d'une défense douloureuse de FID, alors que le reste de l'abdomen est souple et indolore.

" Le toucher rectal est souvent douloureux au terme de cet examen en purement clinique, le diagnostic est pratiquement posé.

Le diagnostic chez la femme est souvent plus difficile que le chez l'homme, parce que plusieurs affections gynécologiques peuvent être discutées :

- une grossesse extra utérine non rompue ;
- un kyste de l'ovaire tordu ;
- une salpingite.

Il est à noter qu'il existe d'autres formes d'appendicites selon le siège de douleur :

" A. A pelvienne : 25% des cas ;

" A. A méso-coeliaque : 9% des A.A ;

" A. A sous hépatique : Rare ;

" A. A herniaire : Rare.

Les formes évolutives:

Si le diagnostic est pratiqué tardivement des complications peuvent survenir

A- Plastron Appendiculaire ;

B- Abscessus Appendiculaire ;

C- Péritonite Appendiculaire.

Formes selon le terrain:

- A.A du sujet âgé:

Chez l'adulte, l'A.A peut survenir à tout moment, mais avec prédominance nette avant l'âge de 30 ans. Au delà de 60 ans, il est rare.

L'A.A est grave chez le sujet âgé. Son taux de mortalité est 10 fois supérieur à celui de l'adolescent.

- A.A. et Grossesse :

Elle est rare son diagnostic est difficile à tous les âges de grossesses.

- A.A. de l'enfant:

Souvent trompeuse pouvant simuler une indigestion avec diarrhée et vomissement. Le siège de la douleur peut être difficile à préciser et la fièvre peut manquer.

- Chez le Nourrisson

L'A.A est rare.

Le traitement est chirurgical en général

- Appendicectomie sous anesthésie générale.

Lemrabott O Bezeid,

Un exemple de patriotisme

Contemporain de la Mauritanie, le Caporal Lemrabott O. Bezeid est né en 1960 à R'kiz dans la région de Traza.

Elevé dans l'euphorie de la liberté recouvrée de ce pays naissant, quoi de plus normal pour ce jeune que de rêver de servir cette patrie du mieux qu'il pouvait. A ces yeux, il n'y a point de sot métier, mais celui des armes correspondait le mieux à ses aspirations.

Alors, il prend le chemin des casernes en 1991. A Rosso, il fit son service militaire de base sur les effectifs d'une unité parachutiste.

Il servit plusieurs années avec loyauté et dynamisme au 1^{er} BCP à Atar où son assiduité au travail fut récompensée par un stage du CA1 qu'il effectua en 1995 au CIAN.

De retour de Stage, il fut muté à la 3^oRM en date du 31 Décembre 1996. Il est titulaire

de :

Brevet militaire de parachutiste Certificat de Tireur d'élite Permis de conduire VL 1997

Permis de conduire PL 2006 CA2 2007.

Issu d'un milieu relativement cultivé ; Lemrabott O Bezeid parle et écrit l'arabe en plus de sa connaissance des langues nationales.

S/C DEDDE
OULD BOUBACAR

Respecté de ses subordonnés, adulés par ses chefs

Issu de l'Est mauritanien, ville de Oualata où il est né en 1958, l'enfant qu'il était y poursuit ses études coraniques et religieuses.

Muni de ce cursus atypique, le jeune intégra les rangs en 1981 où il reçut ses premiers enseignements militaires au camp mythique de Jreida.

A l'issue de sa formation de para, il est muté à la 7^oRM.

Il est désigné à l'emploi de 1^{ère} Classe le 01/01/87, promu au grade caporal le 01/01/96 et à celui de Sergent le 01/04/2005.

Il a été décoré de la médaille d'honneur de 3^{ème} Classe le 26/02/2001.

En somme, le S/C Dedde Ould Boubacar, par les vertus qu'il incarne, est un de ceux que tous les chefs désirent avoir sous leurs ordres.

1^o Classe Yahye
Ould Med Mahmoud

Discipline et rectitude

Le soldat de 1^o Classe Yahye Ould Med Mahmoud est né en 1960 à Maatamoulana où il fut bercé dès sa tendre enfance par les litanies coraniques et les enseignements religieux qu'il a assimilés très tôt.

De son Tarza natal, il partit pour Nouakchott et devint soldat en 1981.

Après avoir appris les rudiments de la vie militaire et fini la formation commune de base, il fut orienté vers le 1^{er} BCP, l'unité spéciale la plus distinguée de l'époque. Il subit alors une formation de parachutiste dont il obtient le diplôme en 1983.

Il fut aussi distingué par l'emploi à la 1^o Classe en Janvier 1984.

Depuis 1994, il sert à la 3^oRM dont tous les militaires lui reconnaissent honnêteté, discipline et rectitude autant qu'un dévouement sans faille pour le travail.

A/C Mohamed El Moustapha O/ Soueidi

Epilogue d'une carrière bien remplie



Né à Moudjéria en 1971, c'est à partir de là que l'idée de faire l'armée a meublé ses rêves d'adolescent.

Très tôt en 1990, il prend le chemin des casernes sans détours, la démarche altière.

C'est le début d'une carrière prometteuse au cours de

laquelle, il gravit les échelons avec mérite. Soldat ambitieux et discipliné, son destin était tout tracé.

Après deux années d'excellents rendements, le voici promu au grade de Sergent, puis Sergent-chef en juillet 94.

Avec sa ténacité légendaire, Mohamed El Moustapha visait d'autres horizons : devenir sous-officier supérieur. Faisant de la maxime " à cœur vaillant, rien d'impossible " son crédo, le voici promu au grade d'Adjudant puis d'Adjudant-chef au bout de trois années. Comme tout militaire, il espérait terminer sa vie sur le champ d'honneur, mais hélas, il devait rendre son dernier soupir sur un lit d'hôpital marocain, loin des siens, le 13 janvier 2008.

Il aura accompli ainsi 18 années de bons et loyaux services.

Le défunt, noté " parmi les meilleurs ", était marié et père 3 enfants.

Sergent Ly Mamadou Diawaly

Le repos du guerrier

Sur la rive du fleuve Sénégal, précisément à Bakel est né le Sergent Ly Mamadou Diawaly en 1959. Très tôt, le jeune Ly décide d'arrêter les travaux champêtres et de servir sous le drapeau,



aux premiers instants du déclenchement de la guerre du Sahara.

Mu par la volonté féroce de défendre l'honneur de la patrie et par la fougue de la jeunesse, il se rend sur le front en Janvier 1977 et n'en revient qu'après le retrait de nos troupes du Sahara en 1979. Le Soldat distingué est promu au grade de Cal le 31/12/89 et Sergent le 1er Juillet 1987. Muté aux transmissions, il obtient le CT2 (diplôme de spécialiste) en janvier 1996.

Plus de 3 décennies durant, le Sergent Ly servit dans plusieurs formations dont la dernière fut la 3° RM où il avait rendez-vous avec le destin imparable. Le 15 Novembre 2007, il décède en service commandé. Le défunt, connu par sa loyauté et son sérieux, était marié et père de 3 enfants.

Qu'allah ait pitié de son âme.

Sergent Sid'Ahmed O/ Sidi.

C'est au nord du pays, à F'derick plus tard, théâtre d'opération de la guerre du Sahara, qu'est né en 1959 le Sergent Sid'Ahmed O. Sidi.

Adolescent, il fut bercé par les récits du front qui alimentaient toutes les conversations de l'époque. Ainsi les récits de bravoure et de sacrifice en l'honneur du pays l'ont très vite façonnés. Il était déjà grand



militaire dans l'âme d'un enfant. Les rêves d'enfant deviennent quelquefois réalité. En Août 1981, il ne put s'empêcher de revêtir l'uniforme militaire. Formation tant éprouvante que valorisante à l'issue de laquelle il est reconnu soldat de 2ème classe.

Quelle fierté!! Enfin, il se rendra utile pour servir le pays qu'il a tant aimé. Promu au grade de Caporal en 1983 après avoir regagné l'arme des transmissions,

il obtient le CA2 et passa au grade de Sergent en Janvier 2007.

Le défunt a servi cette institution durant 27 années au cours desquelles il s'était singularisé par son attachement indéfectible pour tout ce qui rime avec " armée ", faisant de la discipline son maître mot.

Mais hélas ! les histoires, si belles soient-elles, ont toujours une fin.

En service à la 3° RM, le Sergent Sid'Ahmed O/ Sidi a rendu son dernier soupir le 24 Décembre 2007 à Atar.

Qu'Allah l'accueille en son saint paradis.

Un militaire dans l'âme

permanente près de cette voie, a contribué à assurer la sécurité des nomades et celle de leur bétail. La proximité de l'axe routier, donne aussi l'occasion aux militaires d'apporter leur concours médical aux rares caravanes qui en font la demande.

Sécurisation des circuits touristiques

De par son caractère touristique, la région de l'Adrar est visitée annuellement par des milliers de touristes étrangers, en majorité, européens. Une aussi grande affluence humaine à travers plusieurs sites et circuits différents demande une couverture sécuritaire conséquente. C'est pourquoi, des consignes singulières sont données à l'ensemble des unités sur le terrain de sillonner les points et tronçons afin d'assurer la sécurité des étrangers et contribuer ainsi à la promotion touristique du pays. D'ailleurs, les agences de tourisme opérant en Adrar se montrent rassurées par la vigilance des militaires.

Ravitaillement et Sécurisation des points d'eau

L'eau étant indispensable à toute activité humaine est, hélas très mal répartie à travers cette région semi aride. La ville d'Atar elle même, connaît parfois des pénuries d'eau surtout en période de canicule. Ainsi, pour résorber ce problème, la 3ème RM mobilise des camions citernes pour ravitailler certains quartiers de la ville. Ses éléments avancés assurent aussi la sécurité des points d'eau disséminés en Adrar qui contribuent à la survie des nomades et celle de leur cheptel.

Participation à l'effort d'alphabétisation et à l'éducation civique

Au-delà des missions militaires qui lui sont dévolues, le commandement de la 3ème RM est conscient de la nécessité pour tout citoyen de savoir lire et écrire. C'est pourquoi, le programme destiné aux militaires non alphabétisés a été élargi à leurs familles qui le désirent afin de leur permettre de gérer le quotidien de leurs foyers.

En définitive, on retiendra que cette formation militaire déploie des efforts louables pour contribuer au mieux être des habitants de l'Adrar, région aux cités légendaires que touristiques (Chinguitt, Azougui, Ouadane...).

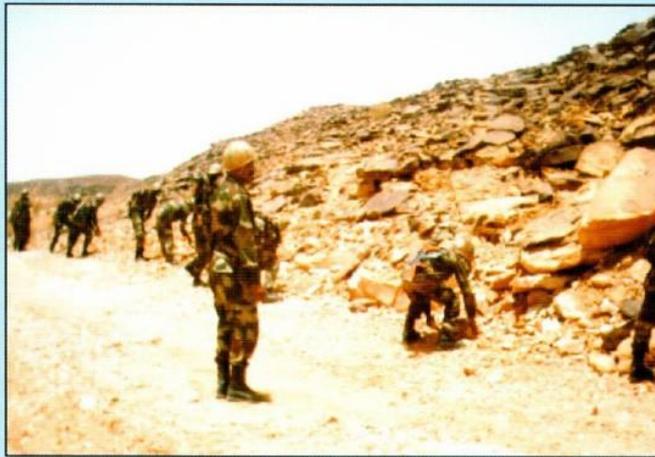
Elle aura, à sa manière, apporté "sa pierre" pour la construction de l'édifice national.



La 3ème Région Militaire, pour le bien-être des populations

➤ *Cne Lif Mohamed Diadié*

La sécurisation des circuits touristiques, le désenclavement des points difficile d'accès, le ravitaillement et la sécurisation des points d'eau sont entre autres, des activités auxquelles la 3ème RM s'attelle sans relâche pour le bien-être des populations de l'Adrar.



C'est dans le cadre pittoresque de l'ancien camp Lecoq, débaptisé depuis "Camp Sid' Ahmed", vieilles bâtisses en pierres surplombées de dômes qu'est implanté le PC de la 3^{ème} région militaire à Atar.

C'est aussi à partir de cette caserne, vestige du passé colonial de la ville que se décide entre autres, la quasi totalité des interventions militaires au profit des populations de l'Adrar.

Cet élan social auquel la 3ème RM se soumet est motivé par la renommée légendaire de l'émir Sid'Ahmed O. Ahmed Aïde,

dont le camp porte le nom. Un héritage, il est vrai, lourd à porter. Pour être digne de porter ce nom, la 3ème R.M souhaite perpétuer les bienfaits à travers un vaste programme social en sus de ses missions traditionnelles.

Compte tenu de l'étendue de sa zone de responsabilité (70 km avec le Sahara au nord et 350 km avec le Mali à l'est), de la rudesse de son climat et son relief escarpé, quasi inaccessible par endroits, la 3ème RM se voit en devoir d'apporter une assistance multiforme aux habitants de cette région malgré les moyens

limités dont elle dispose.

Ainsi donc, les prestations sociales auxquelles elle participe sont:

Le désenclavement, le ravitaillement et la sécurisation des points d'eau, la sécurisation des circuits touristiques et la participation à l'effort d'alphabétisation et à l'éducation civique.

Le désenclavement

Le désenclavement vise à développer une aire géographique, généralement peu accessible par l'aménagement de voies de communication. C'est ce à quoi s'attelle la 3ème RM. C'est ainsi que les zones les plus reculées de la région de l'Adrar aux axes routiers peu praticables, ont bénéficié de tronçons presque réguliers telle la route traversant Baten Ehel Cheikh Mohamed Vadel - Tilefaten- El Beiyedh sur l'axe Atar- El Ghallaouia. Ce corridor tracé presque entièrement par les moyens de la troisième région Militaire à travers ce no man's land a favorisé le regroupement des nomades qui transhumant dans cette zone. Une sédentarisation, même non

surveillance et d'intervention et unités de police de la route). Les unités mobiles sont structurées en Groupe d'escadrons de maintien d'ordre et sont basées à Nouakchott, Ouad Naga et Nouadhibou.

Les unités spécialisées sont :
" le Groupement d'Escadrons, d'Escorte et de Sécurité (GEES) chargé de la sécurité et des honneurs au profit des hautes autorités nationales et étrangères;"
" le Groupement de Sécurité et d'Intervention de la Gendarmerie Nationale (GSIGN) qui participe entre autres à la lutte contre le terrorisme et les pirateries ;

" les unités maritimes qui assurent la continuité de la mission de la gendarmerie sur les eaux internes et le long des côtes ;

" les unités d'instruction (l'école de Gendarmerie de Rosso et le Centre d'Instruction de Ouad Naga).

MISSIONS

La GN assure au quotidien des missions militaires, administratives et judiciaires. Les dispositions générales des lois et règlements militaires lui sont applicables sauf modifications et exceptions motivées par la spécialité de son organisation et de son service.

MISSIONS DE DEFENSE

La GN est un acteur central du dispositif sécuritaire de l'Etat. Elle participe à la défense de la Nation et à la protection des institutions. Elle participe à la mobilisation, fournit des prévôtés au besoin, recherche des déserteurs et assure la surveillance générale des

militaires. Sur le plan international, dans un contexte de mondialisation où un problème mineur loin de nos frontières peut avoir une influence déterminante sur la sécurité nationale, la GN n'est pas en reste. Grâce à une plus grande coopération policière internationale, elle lutte plus efficacement contre la criminalité itinérante et transfrontalière.

MISSIONS ADMINISTRATIVES

Elles englobent les missions de sécurité publique, le renseignement, la prévention et la sécurité routière, la police des frontières et des ports, la police des étrangers, la police rurale, la police Sanitaire en général (personnes et animaux) , le service d'ordre, la protection civile... La sécurité publique implique la protection des personnes et de leurs biens, le maintien de l'ordre et le respect des lois. La gendarmerie mobile, grâce à sa forte mobilité, sa cohésion et sa disponibilité opérationnelle, joue un rôle déterminant pour le maintien et le rétablissement de l'ordre.

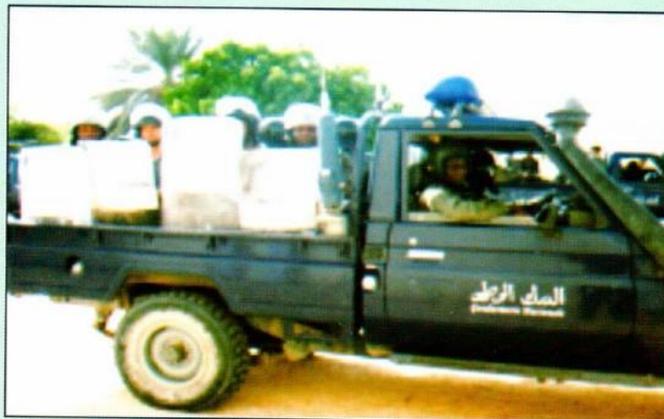
La sécurité routière vise à

rendre l'utilisation des routes plus facile et plus sûre. Elle comporte l'intervention et l'enquête pluridisciplinaire sur les accidents corporels, la surveillance du réseau, l'information et l'assistance aux usagers en difficultés, l'éducation et la prévention et enfin, la dissuasion et la répression des infractions. La police des étrangers veille à l'application de la réglementation sur les séjours des étrangers, la lutte contre l'immigration irrégulière et contre l'émigration clandestine et la lutte contre la fraude documentaire.

MISSIONS JUDICIAIRES

En matière de police judiciaire militaire, la gendarmerie recherche et constate les infractions à la loi pénale et au code de justice militaire, rassemble les preuves et engage les procédures en vue d'arrêter les auteurs. Cette mission est menée sous la direction et le contrôle des magistrats de l'ordre judiciaire civil et militaire.

La GN y consacre entre 35 et 40 % de son activité quotidienne.



LA GENDARMERIE NATIONALE: Des missions diversifiées au service de la Nation

La Gendarmerie Nationale (GN) est une force de sécurité à statut militaire qui tire sa spécificité de la diversité de ses missions. Placée au carrefour des attributions du ministre de la Défense Nationale et de ses homologues de la Justice et de l'intérieur, la GN se trouve étroitement mêlée aux principales activités civiles et militaires de la Nation. Elle accomplit, au profit des différents départements ministériels, des missions multiples et variées, pour faire respecter la volonté nationale exprimée par la loi et mise en application par l'Etat. Son organisation territoriale très déconcentrée, malgré son insuffisance relative, constitue sans aucun doute l'affirmation la plus marquée de la souveraineté de l'Etat, sur chaque parcelle du territoire. Le gendarme "incarne l'ordre respectueux des libertés. Dans les contrées les plus reculées, il est le représentant physique de la loi et le missionnaire de l'Etat de droit. C'est en définitive : un civil, un policier et un militaire.

"Travail pour loi, honneur pour guide".



ORGANISATION ET COMPETENCE

Le corps de la GN a été créé en 1962 autour de 152 auxiliaires issus du Détachement de Gendarmerie de Mauritanie. Elle fait partie intégrante des Forces Armées. Ses éléments prennent rang à la droite des troupes des autres armes. La GN est organisée en un état-major et des unités.

Les unités territoriales regroupent les compagnies (Cie) de gendarmerie Territoriale au niveau des wilayas. Ces Cie, commandées par des officiers, se divisent en brigades territoriales (niveau département ou arrondissement) et des formations spécialisées (unités de recherches, pelotons de





AKHBAR El Jeich

Revue éditée par l'Etat-major National N° 10 juillet - août 2008



Passation de
commandement à
l'Etat-major National

LA GENDARMERIE NATIONALE:

**Des missions diversifiées
au service de la Nation**

Conquêtes Almoravides

**Célébration de la
bataille d'Uclès**

La 3^{ème} Région Militaire, pour le bien-être des populations



Etudes & Recherches

**La désinformation
comme "arme stratégique"**